

## Rapport moral du président pour la saison 2001-2002

Madame, Monsieur,

C'est toujours avec un grand plaisir que je vous retrouve à notre assemblée générale et vous présente tous nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et surtout de bonnes plongées.

Je tiens à remercier la municipalité de Meudon en la personne de Mr Marseille (Maire de Meudon), Mr Koch ( Maire adjoint) et Mr Dupin (Maire adjoint responsable des sports) pour la mise à disposition de cette salle.

La municipalité, déjà prise dans une autre manifestation, s'excuse de son absence à notre assemblée.

Certain pourrait s'étonner de voir se dérouler notre assemblée générale un vendredi soir du mois de janvier sachant que nous avons décidé, l'année dernière de la programmer en début de saison. La raison en étant l'absence de salle.

Concernant notre local au CES, après un petit espoir début septembre 2002, la directrice, nous à signifié son interdiction totale et définitive à disposer du local. Malgré les démarches de Monsieur le Maire auprès de la nouvelle directrice, aucune marche arrière n'a été possible. Nous avons donc perdu définitivement notre local.

Actuellement un grand chantier est en cours auprès de la mairie, consistant à récupérer l'ensemble du sous sol de la piscine afin d'y faire notre local et notre salle de cours.

Les démarches et les travaux seront longs.

Dans cette attente et afin de ne pas perturber les cours théoriques de l'année, la Mairie nous a mis à nouveau à disposition une salle dans le complexe sportif René Leduc pour nos cours théoriques.

Une nouvelle fois je tiens à remercier la Mairie de Meudon pour son soutien.

Concernant le matériel stocké au CES, nous allons devoir tous déménager. A ce jour, nous cherchons toujours un lieu provisoire de stockage.

Cette année, le président ou son représentant a participé à plusieurs manifestations et réunions :

- 2 assemblées Générale à Bordeaux
- Assemblée Régionale à Amiens
- Assemblée départementale à Puteaux
- Assemblée de la CTR à Suresnes
- Salon de la plongée à la porte de Versailles
- Forum des associations à Meudon

La saison 2001-2002 à été marquée par l'achèvement de la refonte des règlements intérieurs du club et la modernisation de notre station de gonflage (installation d'une rampe de 4 tampons de 50 litres à 200 bar)

Notre site Internet est de plus en plus regardé, près de 3600 connexions depuis début août 2001. Félicitations à Dominique et Jean Louis pour leur travail.

Dorénavant, vous trouverez sur notre site, l'ensemble des documents administratifs :

- Statuts
- Règlements intérieurs
- Compte rendu des réunions de bureau
- Planning de l'ensemble des activités du club
- Les prévisions des sorties mer
- Des documents techniques
- De nombreux liens avec des sites utiles

Un Forum a été créé afin que chaque personne puisse s'exprimer. Nous ne pouvons que vous conseiller de vous connecter très régulièrement pour y avoir les dernières informations.

Juste un mot concernant les assurances, nous vous rappelons que le club et la piscine ne peuvent être tenus comme responsable en cas de vol d'effets personnels dans les vestiaires lors des entraînements (Article 3 du contrat d'assurance n° 1332574705) Pour information, vous pourrez trouver l'intégralité de notre contrat, sur le site dans les liens avec le cabinet Jean Lafond.

Concernant les activités organisées par le club :

- Formation Niveau I, II, III et IV
- Cours de secourisme
- Sorties mer
- Plongée enfant
- Photo
- Biologie

et le matériel

Je laisserai à chaque responsable le soin de vous exposer leur rapport d'activité.

Je me permets une nouvelle fois de féliciter tous les nouveaux diplômés de cette année.

Comme l'année précédente, un certain nombre d'anciens adhérents n'étaient toujours pas à jour de leur cotisation au 1<sup>er</sup> janvier. Je vous rappelle, que seul, la délivrance de la licence, permet la couverture par notre assurance. En cas d'accident, le président, le club ainsi que l'adhérent seront recherchés par la justice.

Je m'en remets au civisme de chacun pour que cette situation ne se reproduise pas l'année prochaine.

Concernant les chantiers de la saison 2002-2003 en cours ou à démarrer :

- Recherche d'un nouveau local
- Renégociation du contrat d'assurance
- Recherche de nouveaux centres de plongée
- Visite de carrières pour l'organisation de week-end plongée

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à toutes et à tous une bonne année au sein de notre club.

Je passe la parole à notre trésorier pour le bilan des comptes.